

Synthèse du Conseil d'Administration de l'Inserm

Séance du 30 septembre 2025

1. Présentation scientifique : Écrans et santé des enfants

Jonathan Bernard, chercheur en épidémiologie, a présenté ses travaux sur l'impact de l'utilisation des écrans sur le développement des enfants. Ses recherches portent sur trois cohortes (deux en France, une à Singapour) et examinent les effets sur la santé cognitive, mentale et physique.

2. Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 juin 2025 a été approuvé à l'unanimité

3. Information du Président Directeur général

Didier Samuel, Président-directeur général, a exposé une situation budgétaire préoccupante pour 2026 :

- Absence de visibilité sur la subvention de l'État
- Mesures salariales (hausse du point d'indice, cotisations de retraite) non compensées pour l'Inserm
- Risque de décrochage de la trajectoire de la loi de programmation de la recherche
- Incertitude sur le programme "Chaire professeur junior" et Impact Santé

Malgré ce contexte, plusieurs programmes ont été validés :

- France Vaccin (100 millions d'euros)
- PEPR (Programme et Equipement Prioritaires de recherche) maladies neurodégénératives (18,5 millions d'euros)
- PEPR maladies inflammatoires chroniques (22,5 millions d'euros)
- PEPR transplantation d'organes (9 millions d'euros)
- Plan cohorte (50 millions d'euros) ciblant Philomène et Mariane

La recherche scientifique subit des pressions importantes aux États-Unis :

- Démantèlement de certains organismes
- Budget du NIH (National Institutes of Health) potentiellement réduit de moitié
- Abandon de thèmes de recherche (climat, maladies infectieuses, vaccins)
- Blocage du budget de 500 millions de dollars pour les vaccins à ARN messager
- Suspension des programmes internationaux du NIH avec nouvelles restrictions

Face à ce contexte, Samuel plaide pour que la recherche reste une priorité stratégique en Europe et en France, qui doivent se positionner favorablement alors que les États-Unis se retirent de plusieurs domaines.

4. Budget rectificatif 2025

Le budget de l'Inserm pour 2025 passe de 1,312 à 1,360 milliard d'euros en dépenses, et de 1,307 à 1,335 milliard d'euros en crédits de paiement. Le solde budgétaire s'établit à -110 millions d'euros. La trésorerie évolue à la baisse de 74,7 millions d'euros.

Position des organisations syndicales (vote contre) : voir la déclaration des organisations syndicales à la fin du document

Le budget rectificatif a été adopté malgré ces réserves.

5. Agence de programmes en santé

L'agence entre dans sa deuxième année avec cinq programmes de recherche à piloter. Modifications apportées à son organisation :

- Création d'un comité des partenaires (37 partenaires issus de différents milieux)
- Ouverture de la gouvernance à deux vice-présidents
- Établissement d'un bureau exécutif se réunissant mensuellement
- Budget de fonctionnement d'un million d'euros par an

L'agence constitue son propre conseil scientifique, distinct de celui de l'Inserm. Des groupes de travail interagences ont été créés sur les territoires ultramarins et les enjeux santé-climat.

6. Horizon Europe

L'Inserm reste bien positionné au niveau européen :

- 295 projets lancés pour 297 millions d'euros
- Deuxième bénéficiaire français des appels ERC (derrière le CNRS)
- Premier en nombre de projets et d'actions pour les clusters santé

Le futur programme-cadre européen (2028) reposera sur quatre piliers avec un doublement du financement de l'ERC. Des actions sont menées pour encourager la participation aux projets européens, notamment via des webinaires et partenariats locaux.

Le Conseil d'Administration s'est tenu sous la présidence de Didier Samuel et s'est achevé à 16h12.

Déclaration des organisations syndicales

« Nous organisations syndicales allons voter contre ce BR1 pour trois raisons principales :

1. Nous sommes extrêmement préoccupés par la diminution croissante et persistante du fonds de roulement de notre institut. Cette diminution est due aux différentes mesures prises par le ministère et financées uniquement à 50% pour le CAS pension et pour les mesures Guerini (augmentation du point d'indice). Comment va-t-on financer la mise en place de la protection

sociale complémentaire en 2026 ? Le ministère va-t-il couvrir ces dépenses ? La trajectoire financière de l'INSERM devient insoutenable. Des arbitrages devront-ils être réalisés sur le nombre de recrutements ouverts et/ou sur la dotation des laboratoires ? Ceci serait un signe plus que négatif envoyé au vivier de chercheurs actuellement en post-doc et qui sont déjà confrontés à la défiance de la science par l'administration TRUMP. La France devrait pouvoir soutenir un rayonnement international de sa recherche et contribuer à une industrie performante.

2. La mise en place du logiciel SIFAC+ non adapté à notre Institut (comme vous pourrez le lire dans le rapport d'expertise du cabinet EMERGENCE qui est à votre disposition ici ou sur demande auprès des organisations syndicales) et la minimisation par la direction des risques psycho-sociaux développés chez les agents des laboratoires jusqu'au siège, nous questionne sur l'activité des quatre prochains mois et notamment sur la clôture de l'année budgétaire qui est toujours un moment de tension dans les services. Comment la direction va soutenir son personnel, va-t-il pouvoir prendre des congés, et travailler dans des conditions apaisées, enfin normales ?

3. Par ailleurs, cela va-t-il obliger l'INSERM à un report des recettes perçues sur 2026 ? La dotation des Unités va-t-elle être impactée ?

Nous organisations syndicales sommes très inquiets quant à l'avenir de notre institut. »